**Modalités de rattrapage 2eme semestre Master**

**MASTER 1**

**Figurations du politique (Cadot)**

Rendu d'un dossier individuel (environ 4 pages, introduction problématisée, développement avec plan, références mobilisées en notes de bas de page et bibliographie finale) consistant en une analyse d'une réappropriation critique/figuration critique d’une représentation visuelle dominante de votre choix. Attention. Si les références présentées sur Moodle vous seront utiles pour la réalisation de votre travail, celui-ci ne pourra consister en un résumé de l'une ou l'autre de ces références.

Dossier à rendre pour le 20 juin dans le dossier Moodle prévu à cet effet. (clef d’inscription FIGDUPOL)

**Migrations et réseaux de coopération (Henry)**

En vous appuyant sur la lecture des deux textes ci-dessous et sur les connaissances du cours, vous traiterez de la question suivante : « Migrations féminines et inégalités de genre »

* -  Lévy Florence, Lieber Marylène, « La sexualité comme ressource migratoire. Les Chinoises du Nord à Paris », *Revue française de sociologie*, 2009/4 (Vol. 50), p. 719- 746
* -  Le Bail, Hélène, « Femmes chinoises et migrations de mariage en Asie. Le cas des mariages arrangés sino-japonais », in T. Angeloff et M. Lieber (Dir.), *Chinoises au XXIe siècle. Ruptures et continuités*, La Découverte, 2012.  Le devoir, dont la taille doit se situer entre 6 000 et 10 000 signes (espaces compris), devra être envoyé, au format électronique (.pdf, ou .doc) avant le 20 juin à l’adresse mél suivante : odile.henry@univ-paris8.fr

**Théories de la justice (Guillarme)**

Un commentaire critique sur une des oeuvres de la bibliographie du cours avec l’accord de l’enseignant

**- Race, genre, classe, migrations  (Fassin)**

**Travaux à rendre via Moodle ou au besoin par mail à** [**eric.fassin@gmail.com**](mailto:eric.fassin@gmail.com)**)**

**Deux options au choix :**

**1. travail de recherche de 7 pages environ**

**OU**

**2. commentaire de texte : Vous analyserez cet extrait et le discuterez à la lumière des exemples de Kimberlé Crenshaw ou d’autres de votre choix, empruntés au cours ou pas.**

Lors des auditions organisées au Sénat pour confirmer la nomination de Clarence Thomas à la Cour suprême, si Anita Hill, qui accusait Thomas de harcèlement sexuel, s’est vue dépossédée de ses arguments, c’est en partie parce qu’elle s’est retrouvée coincée entre les interprétations dominantes du féminisme et de l’antiracisme. Prise entre deux tropes narratifs concurrents — d’un côté le viol, mis en avant par les féministes, de l’autre le lynchage, mis en avant par Thomas et ses partisans —, elle ne pouvait rien dire des dimensions raciale et genrée de sa position. On pourrait présenter ce dilemme comme la conséquence de l’essentialisation de l’ « être noir » par l’antiracisme et de l’« être femme » par le féminisme. Cela ne nous mène cependant pas assez loin, car le problème n’est pas simplement de nature linguistique ou philosophique. Il est spécifiquement politique : ce qui est dit du genre l’est à partir de l’expérience des bourgeoises blanches ; ce qui est dit de la race l’est à partir de l’expérience des Noirs de sexe masculin. La solution ne passe pas simplement par une défense de la multiplicité des identités ou une remise en cause de l’essentialisme en général. Dans le cas de Hill, par exemple, il aurait au contraire fallu affirmer ces aspects fondamentaux de sa position (ou de sa « localisation ») qui précisément étaient gommés, y compris par ses défenseurs. En d’autres termes, il aurait fallu préciser quelle différence faisait sa différence.

[…] Dans le contexte de l’antiracisme, ce n’est pas parce que nous reconnaissons que la politique de l’identité telle qu’elle est couramment comprise marginalise les expériences intersectionnelles des femmes de couleur que nous devons pour autant renoncer à essayer de nous organiser en tant que communautés de couleur. L’intersectionnalité nous offre au contraire une base pour reconceptualiser la race comme une coalition entre hommes et femmes de couleur. Dans le cas du viol, par exemple, elle nous permet d’expliquer pourquoi les femmes de couleur doivent laisser tomber l’argument général qui, au nom des intérêts de la race, recommande d’éviter tout affrontement sur la question du viol intraracial. Elle nous donne aussi les moyens de réfléchir à d’autres formes de marginalisation. Ainsi la race peut-elle être au départ d’une coalition d’hétérosexuels et d’homosexuels de couleur, et servir de la sorte de point d’appui à une critique des églises et des institutions culturelles qui reproduisent l’hétérosexisme.

Une fois l’identité ainsi reconceptualisée, sans doute comprendrons-nous mieux — et peut-être trouverons-nous aussi le courage de contester — la nécessité de ces groupes où après tout, en un sens, nous nous sentons « chez nous », en raison justement de ces parties de nous qui n’ont pas droit de cité « chez nous ».

*Kimberlé Crenshaw « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », trad. Oristelle Bonis, Cahiers du Genre 2005/2, n° 39, p.51-82 (1991).*

**-Construire et administrer les différences (Keyhani)**

Commenter l’extrait du texte de Françoise de Barros donné sur le Moodle ou le Blog. Les instructions sont dans le document.

  

**-Etats, nations, réseaux transnationaux (Brisson) :**

Les étudiant-e-s traiteront le sujet suivant, en s’appuyant sur le cours:

« La formation des Etats-nations est-elle un fait inéluctable et irréversible?"

Les étudiant-e-s sont invité-e-s à répondre à la question à l’aide d’un travail organisé: l'introduction et la conclusion doivent entièrement rédigées; le reste du propos peut être soit complètement rédigé, soit présenté sous la forme d’un plan détaillé.

**-Spatialisation des inégalités (Gilbert) :**

En vous appuyant sur les connaissances du cours, vous proposerez une discussion croisée des textes suivants :

Safi, Mirna. 2011. « Penser l’intégration des immigrés : les enseignements de la sociologie américaine », *Sociologie*, vol. 2, n° 2, p. 149‑164.

Wacquant, Loïc. 2005. « “Une ville noire dans la blanche”. Le ghetto étasunien revisité », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 160, p. 22‑31.

Mekdjian, Sarah. 2008. « Tension entre centralité et fragmentation : les quartiers arméniens à Los Angeles », *Diversité urbaine*, vol. 8, n° 1, p. 45.

Le devoir, dont la taille doit se situer entre 8 000 et 10 000 signes (espaces comprises), devra être envoyé au format électronique (.pdf, .odt ou .doc) avant le 20 juin à l’adresse suivante : [pierre.gilbert@univ-paris8.fr](mailto:pierre.gilbert@univ-paris8.fr).

**-Mobilisations et discriminations (Codaccioni) :**

La remise du dossier, rendu pour la première fois ou repris, constitue l’examen de rattrapage.

**MASTER 2**

**Dispositifs de lutte contre les discriminations (El Qadim)**

Un texte de 10 pages environ sur un dispositif de LCD. Vous devrez utiliser au moins deux et au maximum 5 des lectures obligatoires de la brochure. Idée de sujet à envoyer au plus tard le 5 juin pour validation (obligatoire).

**Migrations et discriminations (El Qadim)**

Un texte de 8 pages environ: choisir l’une des lectures du semestre, et sélectionner un texte à mettre en regard avec (article scientifique ou un chapitre d’ouvrage universitaire de votre choix). Ce texte peut porter sur un sujet similaire mais adopter une approche différente, ou bien il peut se rapprocher du texte de la brochure par la dimension méthodologique par exemple. Vous expliquerez votre choix et présenterez une analyse critique croisée de ces deux textes.